



Au sommaire...

- 4 DU CÔTÉ DES FINANCES
- 5 L'ÉQUIPE COMMUNALE
- 6 ENVIRONNEMENT
- 7 URBANISME
- 8 TRAVAUX
- 10 FORÊT
- 11 ENFANCE ET PETITE ENFANCE
- 12 CULTURE & ASSOCIATIONS
- 13 ÉCOLES
- 14 SOLIDARITÉ
- 15 COMMUNICATION
- 16 VIE CITOYENNE
- 18 VIE ASSOCIATIVE
- 22 CIVISME
- 23 INFORMATIONS CC2T
- 26 INFORMATIONS PRATIQUES
- 27 DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

 2415



Collecte des recyclables et des ordures ménagères

Plus d'information pages 24-25

Les sacs de tri sont à retirer en mairie ou aux ateliers municipaux aux horaires d'ouverture.

Recensement de la population

(Données INSEE)

Population légale au 1^{er} janvier 2020 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023

Population municipale : 2318

Population totale : 2415

Permanence du maire et des adjoints

Deux samedis matin par mois (jours d'ouverture de la mairie), sans rendez-vous, de 10h à 11h30.

Nouveaux habitants

Nous invitons tous les nouveaux habitants à se présenter au secrétariat de mairie.

Contact

Mairie de Bois-de-Haye

3 rue de l'Église
Velaine-en-Haye
54840 Bois-de-Haye
Tél : 03 83 23 21 58
Fax : 03 83 23 32 89

Mairie déléguée
de Sexey-les-Bois
50 Grande Rue
Sexey-les-Bois
54840 Bois-de-Haye

www.bois-de-haye.fr

Nouveaux horaires à partir du 1^{er} février

Mairie de Bois-de-Haye

Lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.
Mercredi et jeudi de 8h30 à 11h30.
Le samedi, 2 fois par mois, de 8h30 à 11h30.

Permanences à la mairie déléguée de Sexey-les-Bois
Mardi et vendredi de 17h à 18h.

mairie@bois-de-haye.fr

Bulletin municipal d'informations janvier 2023

Directeur de publication : Denis Picard

Siège social : Mairie de Bois-de-Haye

Comité de rédaction : Commission Communication

Dépôt légal : Numéro 346

Crédits photos : Commune de Bois-de-Haye, Freepik et Geneviève Bringuier, correspondante presse locale

Impression : Shareprint, sur papier écologique

Design graphique : Frédéric Villars



Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Tout le monde pensait que l'année 2022 serait celle de la reprise après deux années compliquées suite à la pandémie de COVID19. Cet espoir était légitime. Malheureusement, cela ne s'est pas passé tout à fait comme souhaité. Après une reprise de l'épidémie en fin de l'année 2021, nous avons retrouvé une situation plus normale à la fin du printemps 2022. Par contre, le début d'un conflit armé entre deux nations européennes est venu de nouveau contrarier nos espoirs de reprise. Qui aurait pu penser que ce conflit à 2000 kilomètres de chez nous allait compliquer la deuxième partie de l'année 2022 : reprise de l'inflation, augmentation du coût des énergies, pénurie de certains produits et fournitures, etc...

Afin de limiter les factures d'électricité pour la commune, nous avons décidé d'éteindre l'éclairage public de minuit à cinq heures. En effet les communes ne bénéficient pas du bouclier limitant l'augmentation des prix de l'électricité et du gaz mis en place par le gouvernement, et de plus nos abonnements sont tous aux tarifs non réglementés. Autre avantage de l'extinction de l'éclairage des rues, c'est la protection de notre planète et de la biodiversité.

Cette nouvelle situation va obliger la commune à revoir ses investissements et à prioriser la liste des travaux prévus pour les années suivantes. Le plus important sera la rénovation des bâtiments anciens très énergivores [groupe scolaire Géo Condé, salle des fêtes de Sexey, maison des associations, etc...]. Un choix devra être fait, et toutes les études devront montrer l'urgence d'effectuer ces travaux.

La rentrée scolaire de septembre 2022 s'est faite avec la fermeture d'une classe à l'école élémentaire. Le nombre d'enfants inscrits dans notre école est irrémédiablement en baisse au fil des années.

Mais tout cela ne doit pas nous faire oublier tout ce qui a été fait en 2022.

Le 14 mai dernier, sous un soleil radieux, nous avons pu inaugurer notre salle des fêtes rénovée, après un an de travaux et quelques aléas qui ont ralenti



cette belle réalisation. Pour rappel, le montant des travaux s'élève à 780 922€ TTC pour lesquels nous avons obtenu 378 717€ de subventions soit 49% du total des dépenses.

Les travaux de voiries, inscrits au programme des investissements de l'année, ont été réalisés au dernier trimestre : sur Sexey-les-Bois, la rue de la Commanderie et sur Velaine-en-Haye, le chemin des Chanelles, le bas de la rue St Hubert avec l'enfouissement des réseaux secs et la matérialisation des chemins pour rejoindre les arrêts de bus sur la D400.

Les allées des deux cimetières ont été végétalisées, donnant une vision de cimetière paysager à ces lieux de recueillement et permettant un entretien plus rapide par notre équipe des espaces verts.

En 2022, le retour des activités associatives a permis à notre commune de revivre de belles soirées festives. Gageons que, grâce aux nombreux bénévoles sans qui ces associations n'existeraient pas, cela s'amplifie au cours de cette nouvelle année et que la collaboration entre les différentes entités soit moteur pour de belles organisations.

2023 nous tend les bras. Nous ne pouvons qu'espérer que cette nouvelle année nous fasse oublier la précédente et soit le point de départ d'une nouvelle histoire pleine de projets, de joie et de bonheur.

Toute l'équipe municipale de Bois-de-Haye se joint à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2023, pleine de joie et que tous vos projets se réalisent avec bonheur.

Très sincèrement, votre maire
Denis PICARD

FOCUS SUR LES FINANCES COMMUNALES 2022

Le bilan de l'année 2022 reste positif et excédentaire malgré l'inflation qui a obéré les dépenses de fonctionnement, notamment les dépenses d'énergie, et d'investissement puisque le coût des matériaux a considérablement augmenté.

Les taux des impôts locaux (taxes foncières des propriétés bâties et non bâties) n'ont pas augmenté depuis la fusion des deux communes historiques. Les versements des dotations et subventions versées sont restés stables.

Fonctionnement : 3 487 904 €

Recettes

37,47€
Impôts et taxes



5,03€
Dotations
État et divers

1,78€
Produits divers

55,72€
Excédent
2021 reporté

29,77€
Charges
courantes



13,76€
Charges de personnels

**Le budget
établi en 2022
représente
pour 100€**

Investissement : 3 427 827 €

Y compris
les opérations
d'ordre
patrimoniales

Recettes

4,85€
FCTVA et Taxe
aménagement



7,92€
Subventions
perçues

9,79€
Excédent 2021
reporté

77,45€
Autofinancement

6,49€
Environnement



7,57€
Écoles,
culture,
sport

L'ÉQUIPE COMMUNALE DE BOIS-DE-HAYE

L'année 2022 a permis de reprendre les tâches habituelles plus sereinement.

Les mesures gouvernementales face à la pandémie ont été plus légères cette année dans les écoles et ont facilité la prise de poste des deux nouvelles ATSEM. Sandra est arrivée fin août pour palier un accident du travail et Mélissa a été recrutée mi-novembre suite au départ de Mireille. Nous leur souhaitons pleine réussite dans leur nouvelle fonction.

Du côté des services techniques, la nouvelle organisation mise en place en septembre 2021 porte ses fruits. Benoît, responsable du pôle espaces verts et environnement, épaulé par Romain développent et entretiennent, entre autres, les espaces verts et le fleurissement sur tout le territoire de Bois-de-Haye. Serge, responsable du pôle patrimoine, et les deux Olivier sont en charge de l'entretien des bâtiments communaux, de la voirie, du mobilier urbain... Le nettoyage des bâtiments et les états des lieux lors des locations des salles communales sont réalisés par Marie-Paule et Régine.

Le service administratif a connu en début d'année le départ de Laetitia qui n'a pas été remplacée. Ses tâches ont été réparties entre Emilie, Valérie et moi-même. Les tâches de ce service sont très larges et nécessitent une grande polyvalence : accueil des usagers, état civil, urbanisme, finances, comptabilité, élections, ressources humaines, communication, gestion des salles...

En 2023, la commune réfléchit aux solutions à mettre en œuvre pour répondre durablement à la demande énergétique et souhaite lancer un plan durable de rénovation des bâtiments communaux qui devrait s'étaler sur plusieurs années. Pour autant, les équipements scolaires, sportifs et culturels ne seront pas oubliés.

Dépenses



0,99€
Charges
financières

55,38€
Autofinancement

Dépenses



45,73€
Voiries et
éclairage
public

37,78€
Bâtiments

2,43€
Services
techniques



En cette fin d'année, le personnel des services techniques et de l'administratif s'est retrouvé pendant deux jours pour réaliser la formation « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST). Formation permettant d'intervenir efficacement auprès de victime d'un accident de travail. Journées pleines d'échanges et de bonne humeur alternant cours et mises en situation.

L'ensemble du personnel se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne année 2023.

→ **BERNARD BAGARD** Adjoint à l'embellissement et au fleurissement de la commune

Site compostage

Le site a été inauguré le 9 septembre avec la participation de Kélig Leclerc, référente au sein de la CCTT.

Placé idéalement à côté de la zone des déchets verts, il permet aux habitants ne désirant pas composter à domicile de déposer leurs biodéchets. A partir du premier janvier 2024, il sera interdit de les déposer dans le bac à ordures ménagères. Cette mesure, imposée par le législateur, permettra de diminuer nos quantités de déchets qui partent soit à l'incinération soit à l'enfouissement et de limiter la hausse des coûts de collecte.



Plan de Gestion Différencié

Dans le cadre de la distinction « Commune Nature » et afin d'obtenir notre troisième « Libellule », la région Grand Est impose de faire un bilan de chaque parcelle entretenue. Cela doit permettre de faire un inventaire de la flore et de la faune présentes sur chaque site, afin d'optimiser l'entretien et de protéger les écosystèmes.

"Nous sommes tous concernés par l'effondrement de la biodiversité."



Fleurissement

La canicule n'a pas facilité le travail des employés communaux mais, globalement, le choix de limiter les annuelles a été payant. Satisfaction pour la bande semée le long de la D400. Le fleurissement s'est étalé tout au long de l'été sans un seul arrosage et s'est prolongé jusqu'en décembre, avec les touches colorées des pavots de Californie.

Végétalisation des cimetières

Cette opération a été menée conjointement dans les deux cimetières de la commune et s'est déroulée dans des conditions idéales car les semis ont été arrosés copieusement dans les jours suivants, ce qui a verdi très rapidement les surfaces travaillées. Pour autant, c'est au printemps que le fleurissement sera optimum et apportera des touches de couleur à ces lieux de mémoire.



Ces travaux ont été très bien accueillis, même s'il faut faire un peu de pédagogie pour expliquer que les herbes indésirables présentes dans la terre apportée seront enlevées au fur et à mesure de la repousse.

→ **BERNARD BAGARD**

Adjoint à la transition énergétique

Eclairage public et extinction nocturne

L'extinction nocturne de l'éclairage public s'est imposée à beaucoup de communes, suite à l'effondrement de la biodiversité et à l'augmentation faramineuse des coûts de l'énergie. Il faut rappeler que les collectivités ne sont pas concernées par le bouclier mis en place pour les particuliers.

Tous les luminaires sont équipés en leds et à la fin novembre la consommation minorée de 26 205 kwh a permis de limiter la hausse des factures. Il faudra certainement à l'avenir augmenter les plages horaires de l'extinction.

→ **BENOÎT BRULÉ**

Responsable du pôle espaces verts et environnement

Plantons des arbres

Un murier platane a été planté sur la pelouse de l'école maternelle de Velaine-en-Haye pour ombrager le bâtiment.

Au lieu-dit "anneau de bus", l'équipe du service des espaces verts a planté sept Albizias et sept pins parasols. Ces arbres poussent plutôt dans le sud et résistent à la sécheresse.

Végétaliser, notamment avec des arbres, permet de lutter contre les îlots de chaleur et d'oxygéner la planète, luttant ainsi contre le réchauffement climatique.

Avec l'implantation de ces végétaux sur le terrain, le deuxième objectif est de dissuader les gens du voyage de venir s'installer. En complément, une culture de céréales sera mise en place au printemps sur l'anneau.

LE PLUi-H, PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET DE L'HABITAT

Le PLUi-H est dans sa phase finale, il a été voté par le conseil communautaire. Il sera présenté au public en février-mars 2023, un commissaire enquêteur collectera toutes les remarques qui seront étudiées ensuite par la commission.

Il devrait être opposable courant de l'été et il remplacera tous les PLU de chaque commune.

Rétrocession de voirie dans le domaine public

La rue de la Corvée et l'allée des Vergers à Sexey sont entrées dans le domaine public à titre gracieux, le notaire Maître Person a établi les actes et les frais d'étude qui ont été pris en charge par les pétitionnaires.



Flickr Creative Commons

Installation de la fibre sur le territoire

Les travaux de déploiement de la structure réseau fibre optique par LOSANGE sont terminés sur la commune de Bois-de-Haye.

Les différents opérateurs raccordent leurs clients sur ce réseau et la commune va créer un GFU (Groupe Fermé d'Utilisateurs) avec Losange pour connecter toutes ses caméras de vidéoprotection.

Coût de cette opération 28500€.

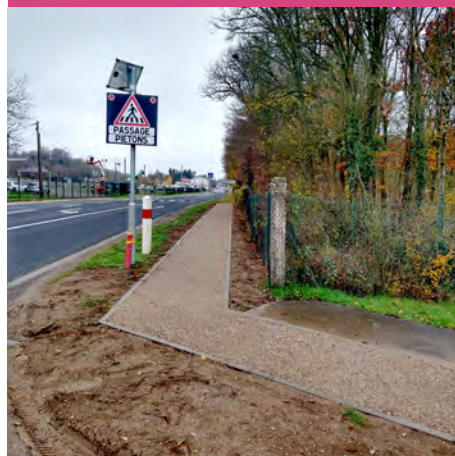
SÉCURITÉ

→ DENIS PICARD Maire de Bois-de-Haye

Création de chemin d'accès pour les abribus de la RD400

Lors de travaux de voiries sur la commune, les accès aux abribus de la D400, côté Nancy, haut de la rue de la Taille Michaud, et côté Gondreville à hauteur de l'entrée du lotissement du Chauxfour, ont été matérialisés et sécurisés avec les passages piétons déjà en place.

Plusieurs demandes avaient été enregistrées en mairie, afin que les personnes qui prennent le bus sur la D400 puissent cheminer sur un chemin praticable et hors de la route départementale.



Étude du ralentissement dans les quartiers

De nombreux excès de vitesse ont pu être constatés dans les rues de la commune : rue de la Taille Michaud, rue du Relais, Chemin de la Poste, Grande rue dans la traversée du village de Velaine-en-Haye et de Sexey-les-Bois, rue Saint Hubert...

La sécurité des personnes est souvent mise en danger. Le rythme et les activités professionnelles de tous les jours ne doivent pas nous faire oublier le civisme et le respect d'autrui. Devant l'augmentation des incivilités routières sur le territoire de la commune, la municipalité va engager une étude de fond pour réduire ces risques. Un bureau d'études va être recruté pour analyser les risques et envisager les moyens de réduire la vitesse dans nos rues. Nos enfants n'en seront que plus tranquilles lorsqu'ils circuleront à vélo.

Nous comptons sur votre compréhension et sur votre assiduité à respecter les limitations de vitesse.

VOIRIES



Les rues *Commanderie* et *Chanelles* ont été inscrites au budget 2022 pour réfection et gestion des eaux pluviales et *Saint-Hubert* pour l'enfouissement des réseaux secs.



» Rue de la *Commanderie*, les travaux de voirie, de trottoirs et d'éclairage public sont terminés.

Coût : 164 902€ HT, subvention ADEME, Agende de l'eau 63 120€.

» *Chemin des Chanelles*, les travaux de voiries et d'éclairage public sont terminés.

Coût 222 413.50€ HT, subvention ADEM, Agende de l'eau et DETR 96 425€.



» Nous avons créé un passage piéton au croisement de la D90a et du *Chemin des Chanelles* afin que les utilisateurs des transports collectifs puissent traverser la chaussée RD90a en toute sécurité.

» Rue *St Hubert*, les travaux sont en cours de réalisation, les gaines pour recevoir les réseaux secs sont installées et le passage des câbles basse tension a débuté.

Coût 96 036€ HT.



La conduite d'eau potable de diamètre 80mm a été remplacée par une de 100mm qui assurera une sécurisation incendie convenable. Cette conduite était très ancienne et nous créait des fuites lors des hivers. Nous en avons profité pour reprendre quelques branchements d'assainissement

défectueux. Ces travaux sont pris en charge par la CC2T dans le cadre de ses compétences.

Coût 63 070€ HT pour l'AEP et 20 620€HT pour l'assainissement.

Le revêtement final en enrobé de la voirie sera fait courant mars 2023 car les centrales d'enrobé ferment en décembre et reprennent en février mars.



» Les placettes, *Allées du Muguet* et des *Pâquerettes* au lotissement du relais sont finies, les îlots en pavés ont été remplacés par du bitume.

» Les cheminements piétons de la RD400 sont finis, ils ont été gravillonnés pour faciliter le déplacement des utilisateurs des transports collectifs.



Cimetière

→ **EMILIE TOUSSAINT**

Responsable du pôle service aux citoyens

Les personnes qui entrent dans le nouveau cimetière ont pu constater que le mur de l'ancien cimetière a fait peau neuve. A cet emplacement, un columbarium de 12 cases va être installé. Ces cases individuelles peuvent contenir trois urnes normalisées et disposent

d'une petite tablette pour y déposer des objets funéraires. L'opération a coûté 9655 euros. Les tarifs des concessions du columbarium sont de 800 euros pour 15 ans, 1200 euros pour 30 ans et 1700 euros pour 50 ans.

Vidéoprotection

→ **ETIENNE DESALME**

Maire délégué de Sexey-les-Bois

Dans le plan pluriannuel de notre mandat nous avons inscrit la protection de la commune avec un système de vidéo. Nous avons fait un audit avec des experts de la gendarmerie afin de mesurer les points vulnérables où des personnes malintentionnées pourraient entrer dans la commune. Nous avons réalisé un cahier des charges et lancé une consultation auprès des entreprises, 6 d'entre elles ont répondu à notre sollicitation et nous les remercions de s'être investies dans notre démarche.

La commission d'appel d'offre a proposé au conseil municipal l'entreprise Eiffage qui était la mieux-disante pour ce marché pour un coût de 88 768.52 € HT.

Sur toutes les entrées de notre commune, des caméras (lecture de plaque d'immatriculation et d'ambiance) seront installées sur des poteaux d'éclairage ou Enedis, pour des prises de vue qui seront envoyées dans un serveur enregistreur de données à la mairie. Une salle sécurisée dédiée à la vidéo donnera l'accès à des personnes assermentées pour visionner des images. Un cadre réglementaire nous oblige à déclarer auprès de la préfecture les personnes autorisées qui doivent tenir sur un registre toute visualisation demandée par le procureur ou la gendarmerie.

Nous donnerons à la Préfecture un dossier concernant l'implantation des caméras avec prise de vue, l'emplacement de la salle serveur sécurisée et le mode de gestion du système (visionnage, sauvegarde des images, destruction automatique des images après un mois et la maintenance).

Une commission à la préfecture nous donnera ses recommandations et son avis afin que le préfet autorise l'exploitation du système de vidéoprotection.

La CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) peut venir à tout moment contrôler la commune sur l'exploitation du système de vidéoprotection.



PETITS TRAVAUX ET ENTRETIEN DU PATRIMOINE

→ **SERGE LAMBERT**

Responsable du pôle technique

Parmi toutes les activités de ce pôle, vous pourrez trouver des exemples de travaux réalisés.

Illuminations de Noël

Dans un souci d'économie d'énergie et de modernisme, toutes les illuminations de Noël fonctionnent en LED. En tout environ 80 motifs ornent nos rues. Une nouveauté, la mise en place de bâtons de neige en face de la mairie. L'année prochaine, un investissement dans de nouveaux motifs sera fait pour agrémenter les rues de Sexey également.

Ateliers

Mise en place d'un panneau avec le nouveau Logo.

Sécurité

Afin de pérenniser la signalisation au sol, la rénovation des passages piétons avec de la résine à froid a été entreprise. Environ 180 kg ont été étalés par nos agents.

City Stade

Un éclairage va être installé pour permettre à nos jeunes de pouvoir jouer même après le coucher du soleil.

Maison des associations

Toujours dans un souci d'économie, des horloges pour la gestion des chauffages ont été posées ainsi que des cellules de détection de présence pour l'éclairage dans les WC.

Terrain de foot

Pose d'une rambarde le long des escaliers béton ainsi que, en plus des bancs traditionnels, des bancs assis debout.

Stèle Geo Condé

Après un certain nombre d'années d'exposition aux intempéries, la stèle et notamment les sujets métalliques ont été démontés, poncés et repeints.

Panneaux électoraux

Pour assurer une sécurisation du maintien des panneaux, confection de fourreaux et scellement dans l'enrobé. Cela pour Velaine et Sexey.

Écoles

Des travaux de peinture ont été effectués pendant les vacances scolaires, ainsi que la pose d'un toboggan sécurisé dans l'espace vert de l'école maternelle.

Malgré les travaux réalisés tout au long de l'année, il n'en reste pas moins que nous sommes à la disposition des habitants de la commune. N'hésitez donc pas à nous faire part de vos remarques auxquelles nous répondrons rapidement, dans la mesure du possible.

Une attention toute particulière aux personnes en charge de l'entretien des bâtiments communaux.

En espérant répondre à vos attentes, le pôle technique vous souhaite une bonne année 2023.



MESURE COMPENSATOIRE BIODIVERSITÉ DE LA ZAE DE HAYE

Les parcelles de bois n°1 et 20 à Sexey-les-Bois sont ciblées pour intégrer des îlots de sénescence d'une surface totale de 4 Ha dans le cadre des mesures compensatoires dues au défrichement de parcelle de bois dans la zone d'activité économique. Il conviendra de laisser durablement les peuplements pour permettre les développements des espèces pendant plusieurs dizaines d'années.

Îlots de plantations de nouvelles essences forestières

La parcelle n°4 à Velaine-en-Haye est retenue pour recevoir des îlots de reboisement avec de nouvelles essences. La SEBL Grand Est (Société d'Équipement du Bassin Lorrain) prend à sa charge ces travaux en lien avec la CC2T au vu des préconisations de l'Etat (DDT) suite à la déforestation de zones aménageables pour recevoir des entreprises.

Charte forestière de territoire

Le massif de la forêt de Haye a été classé « forêt de protection » au titre de forêt périurbaine (décret n°2018-030 du 29 octobre 2018).

Il a une surface de 10 000 ha et en limite de 15 communes et 4 inter-communautés.

La protection interdit toute modification de l'occupation des sols et garantit le massif boisé afin de pérenniser un rôle écologique pour le climat (humidité, température, carbone, faune et flore).

Il a un rôle économique pour la ressource en bois d'œuvre et de chauffage, et apporte aux habitants des usages de loisirs.

Un projet d'écriture d'une CHARTE FORESTIERE DE TERRITOIRE piloté par le syndicat mixte va définir une stratégie sur les pratiques de loisirs, de développement forestier, chasses...

Des commissions de travail sur des thématiques ont été créées en associant des acteurs des différentes communes, ONF, interco et des experts extérieurs afin de soumettre au Sénat forestier des idées et une rédaction de charte partagée.

Le calendrier pour la construction de la charte est le suivant :

- » Automne 2022, phase de diagnostic,
- » Novembre 2022, le Sénat forestier valide le lancement de la charte,
- » Début d'année 2023, rédaction des orientations de la charte,
- » Été 2023, ateliers thématiques pour la déclinaison des orientations en actions et consultation du grand public,
- » Automne 2023, présentation de la charte au Sénat forestier.

SPORT

→ **BENOIT HUSSON**
Directeur Général des Services

Filet city-stade

Des bâtiments protégés et des ballons qui restent dans l'aire de jeu !

Depuis la fin de l'été, un grillage rehaussé d'un filet est venu habiller le city stade. Cette structure permet de protéger les bâtiments alentour, dont la salle des fêtes, et aussi les utilisateurs des terrains de pétanque.



Un éclairage sera installé prochainement pour que l'on puisse profiter du city stade à la tombée de la nuit.

DES ACTIONS PAR ET POUR LES JEUNES

Les enfants du Conseil Municipal d'Enfants ont mené de belles actions.



En mai, ils ont organisé une matinée « nettoyage de printemps » pour sensibiliser petits et grands au respect de l'environnement. Munis de sacs poubelle et de gants, ils ont été rejoints par les habitants pour collecter mégots, masques et autres déchets...



En juin, ils ont proposé une après-midi « gestes qui sauvent » destinée aux 6/11 ans. Différents ateliers ont été animés par Bertrand Lepoutère et ses collègues Joris et Frédéric. Les thématiques : savoir alerter, maîtriser la PLS (Position Latérale de Sécurité). Un moment très instructif ! Clôturé par un goûter.

Tradition oblige, les élèves de CM2 se sont vu remettre fin juin un bon cadeau pour marquer la fin de leur scolarité à l'école élémentaire et leur entrée au collège.

Il y a quelques mois la « jeunesse » de Bois-de-Haye est venue à notre rencontre pour nous faire part de leur souhait : avoir un abri qui leur permettrait de se réunir par mauvais temps. La municipalité a répondu positivement.

Les travaux viennent de commencer (à proximité du city stade). Ces mêmes jeunes se sont engagés à prêter main forte aux employés communaux pour finaliser ce projet.

« Recruter » des assesseurs pour tenir les trois bureaux de vote n'est pas chose facile dans une année où il y a deux élections : les présidentielles et les législatives.

C'est pourquoi la municipalité a proposé une rencontre avec les habitants le 4 mars. Cette soirée à but pédagogique a permis d'expliquer entre autres, en quoi consistait le rôle d'assesseur. De nombreux jeunes citoyens étaient présents et ont bien volontiers accepté de venir un dimanche matin tenir l'un des trois bureaux sur un créneau de deux heures.

Merci à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour permettre que les élections se déroulent dans de parfaites conditions.

La boîte aux lettres du Père Noël rencontre toujours un vif succès. Merci à tous les petits lutins qui ont aidé le Père Noël à répondre aux nombreux courriers des enfants !!!

ÉCOLE DES CHAMPIONS

→ **MARTINE HENRION** Adjointe aux sports

Esprit d'équipe, courage, générosité et loyauté, telles sont les valeurs enseignées à l'École des Champions.

Le 4 mai 2022, 20 enfants de notre commune étaient fiers de nous représenter aux différents ateliers. Un grand merci aux accompagnateurs, ainsi qu'aux enseignantes qui participent. Vivement 2023...



→ **MARTINE HENRION** Adjointe à la culture et à la vie associative

Médiathèque

Les bénévoles vous y accueillent le mardi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h. Un grand nombre de livres sont à votre disposition gratuitement.



Un mercredi par mois, nous organisons l'heure du conte pour les enfants à la médiathèque, ainsi que deux fois par mois à la crèche.

La ruche à livres installée devant les écoles est un moyen unique de donner une seconde vie aux ouvrages et de favoriser le goût du partage et de la lecture.

Pour rappel, les livres déposés doivent uniquement être destinés au jeune public.

Associations

La vie associative était à l'honneur le 3 septembre lors du Forum des Associations.



Douze d'entre elles étaient présentes pour promouvoir leurs activités. Ce fut un moment convivial d'échange qui a, encore cette année, été fort apprécié.

En 2023, un nouveau livret des associations réactualisé sera édité.

Merci aux bénévoles

Groupe scolaire

→ **FABIENNE BRIAND**

Directrice de l'école maternelle

EN 2022, L'ÉCOLE COMME AVANT ?

Après tous les soucis dus au Covid [ou à la Covid...au choix], l'année 2022 a presque retrouvé un aspect normal.



Les brassages furent de nouveau tolérés, les sorties et les manifestations furent possibles et les masques ont peu à peu disparu !

Cette année fut marquée par la reprise des activités classiques. Les apprentissages habituels, la piscine, les voyages, les visites au musée ou au théâtre, l'accueil des futurs petits de la crèche, la semaine du goût ont redémarré petit à petit.

Une kermesse festive a même permis de réunir, début juillet, par un grand beau temps, parents, enfants et enseignantes qui ont tous apprécié cette fin d'année scolaire conviviale.





En décembre, Saint Nicolas est venu rendre visite à tous les enfants de l'école... même si les plus petits avaient un peu peur de lui!

Cette année fut un peu exceptionnelle aussi puisque certaines classes ont accueilli des enfants ukrainiens, logés dans les anciens locaux de l'ONF et en âge d'aller à l'école.

Ce ne fut pas facile tous les jours, ni pour eux, ni pour les enseignantes, chacun devant s'adapter à la nouveauté!

En septembre 2022, une classe a été fermée à l'école élémentaire, les effectifs de la commune étant en baisse.

L'école est de nouveau passée à 5 classes et la maternelle compte toujours 3 classes.

Souhaitons que cela dure!

Le message est passé.



Nettoyons la nature, le 23 septembre, sponsorisé par les supermarchés Leclerc



RPI Fontenoy-Sexey-Aingeray

→ VIRGINIE HUBERT Enseignante de Sexey-les-Bois



Les émotions de la planète : le 7 octobre à la salle de Sexey, spectacle offert par l'association des parents d'élèves.

De retour d'un long voyage à vélo autour de la terre, le Docteur des Emotions est un drôle de personnage. À mi-chemin entre explorateur et savant fou, il a appris à écouter les émotions de la planète face aux comportements des hommes qui l'habitent. Tout au long de cette fable musicale et réaliste, le Docteur des Emotions nous bouscule avec humour, nous fait réfléchir avec des mots simples, et nous questionne sur l'avenir de l'homme sur cette planète.

Ela: course de solidarité, le 21 octobre "Mets tes baskets et bats la maladie".

Les élèves et leurs parents avaient rendez-vous sur le stade à Aingeray pour courir ensemble.

En une heure, 278 km ont été parcourus. Petits et grands ont pu reprendre des forces grâce aux gâteaux apportés par les familles.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS de Bois-de-Haye souhaite une très bonne année à chacune et chacun d'entre vous. Prenez soin de vous.



Pour rappel, le CCAS de Bois-de-Haye

anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison avec les institutions publiques et privées.

Il participe, en matière d'aide légale, à l'instruction des demandes d'aide sociale ou médicale et transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité (Préfecture, Conseil Général, Caisse Primaire d'Assurance Maladie...).

Ses principales missions sont les suivantes :

- » Informer et orienter sur toutes les questions liées à la retraite et à la vieillesse,
- » Accueillir et écouter des personnes âgées,
- » Instruire des dossiers d'APA, d'obligation alimentaire, portage de repas à domicile...,
- » Demander des dossiers auprès de la MDPH (maison départementale des personnes handicapées),
- » Attribuer des aides financières d'urgence ou non pour des besoins alimentaires, d'habitat ou autre...,
- » Instruire des demandes de RSA, aide médicale de l'Etat, CMU...,
- » Domicilier des personnes sans domicile stable,
- » Intervenir en matière d'enfance (soutien aux familles, prévention et protection à destination des enfants, des jeunes et futurs parents),
- » Aider administrativement à la mise en place de téléassistance.

Opération vaccination

Le 7 novembre dernier, les infirmières de Bois-de-Haye ont répondu présentes pour vacciner contre la grippe les habitants qui le souhaitaient.

Nous les en remercions vivement et leur donnons rendez-vous en 2023.

Opération brioches de l'amitié

Cette année encore la vente de brioches au profit de l'association AEIM/Adapei, qui accompagne les personnes avec handicaps, a rencontré un beau succès.

220 brioches vendues sur le territoire de Bois-de-Haye ont permis de reverser à cette association la somme de 1162€.

Merci à toutes les personnes qui se sont associées à cette opération pour leur générosité.

Mutuelle de village

Le 13 octobre 2022, une réunion d'information sur « ma mutuelle de village » présentée par ALMUTRA Mutuelle a remporté un beau succès. Cette mutuelle solidaire pour tous est un contrat collectif à adhésion individuelle qui est présente auprès de près de 90 villages en Meurthe-et-Moselle.

Repas dansant et colis des aînés

En 2022 plus de différence d'âge entre repas ou colis !! Tous nos aînés à partir de 65 ans ont été gâtés.

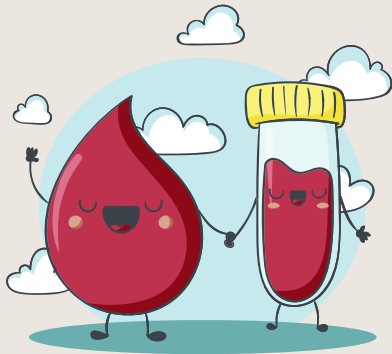
Enfin !! C'est après une interruption de deux années due à la crise sanitaire que le traditionnel repas dansant s'est tenu le 27 novembre 2022 à la salle des fêtes de Velaine-en-Haye. C'est la première fois que ce repas réunissait les aînés de Sexey-les-Bois et de Velaine-en-Haye depuis la fusion de nos deux communes. L'ambiance y était conviviale et festive. A refaire en 2023 !!

Pour celles et ceux qui ne souhaitaient pas le repas en salle, des colis gourmands ont été retirés en mairie de Sexey-les-Bois et de Velaine-en-Haye ou distribués à domicile pour les personnes qui ne pouvaient se déplacer.

Les membres du CCAS étaient accompagnés par les enfants du conseil municipal « enfants ».

Merci à nos anciens pour l'excellent accueil qui leur a été réservé !

Pour nous joindre confidentiellement :
ccas@bois-de-haye.fr ou demandez
un rendez-vous avec l'adjointe
déléguée auprès du secrétariat
de mairie.



**Je donne mon sang,
je sauve des vies!**

→ **AMÉLIE SAINTÔT**
Conseillère municipale

Lors de notre collecte du 5 septembre 2022, nous avons accueilli 54 donateurs, 45 ont été prélevés dont 6 nouveaux. C'est un peu plus que l'année précédente.

Merci pour votre implication.

Le prochain rendez-vous,
à noter dans vos agendas,
est le 27 septembre 2023



PANNEAU D'INFORMATION DE SEXEY-LES-BOIS

Un nouveau panneau d'information a été installé en début d'année à l'entrée de Sexey-les-Bois.

Ce panneau de la même marque « Lumi-plan » que celui de Velaine-en-Haye relaie les informations présentes sur ce dernier mais permet également de diffuser des messages propres à Sexey-les-Bois.

Une programmation a été réalisée sur les deux panneaux pour qu'ils s'éteignent la nuit sur les mêmes horaires que l'extinction nocturne.

UN NOUVEAU PLAN POUR NOTRE COMMUNE

Notre commune a maintenant son plan regroupant les deux communes déléguées de Sexey-les-Bois et Velaine-en-Haye mais aussi la Zone d'Activité Economique et la Zone de Loisirs.

Ce plan a été réalisé par l'entreprise AF communication et a été financé par les sponsors présents sur le support. Nous remercions ces entreprises de Bois-de-Haye qui ont permis la réalisation de ce plan.

Vous pouvez venir en retirer au secrétariat de mairie aux horaires d'ouverture.



PASSAGE DE PANNEAU POCKET À INTRAMUROS

Depuis cet été, les informations de la commune passent par Intramuros.

Cette application mobile présente sur tout le territoire de la CC2T (communale et intercommunale) est venue remplacer Panneau Pocket.

Intramuros est un outil à la fois simple et complet. Il permet d'être informé et alerté sur les événements, travaux, coupure d'eau... sur le territoire mais il vous permet aussi de signaler un dysfonctionnement ou un danger à la mairie.



Pour être informé en temps réel sur votre mobile, téléchargez l'application Intramuros.

MARCHÉ DE PRINTEMPS

→ **ÉTIENNE DESALME**

Maire délégué de Sexey-les-Bois

Après 2 ans d'absence due au covid, nous avons invité des producteurs locaux dans la cour d'école de Sexey-les-Bois pour renouer avec nos habitudes afin de recevoir la population autour de Laurent Kobler (bières artisanales), Daniel Fontaine (confiture et miel), Cyril Riqué (miel), Elodie Vilette (viandes et volailles), Philippe Lété (plants fleurs et légumes) et Guillaume Delacour (nature en fleur). Dégustations et causeries sont des moments de partage durant toute cette matinée.



CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX HABITANTS

→ **DENIS PICARD** Maire de Bois-de-Haye



Le samedi 3 septembre 2022, la municipalité a pu renouveler la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, après deux années d'interruption à cause de la pandémie de COVID19.

Cette cérémonie regroupait trois années de 2020 à 2022. Cela a représenté environ quarante invitations. Quinze familles ont répondu présentes, et après une présentation de la vie communale et des différentes animations et activités associatives organisées, elles se sont vu offrir un petit cadeau de bienvenue.

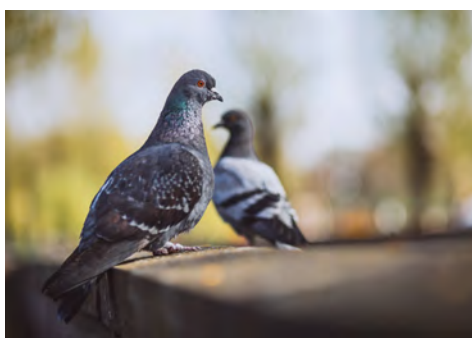
Cette cérémonie s'est conclue par le pot de l'amitié, ce qui a permis de faire plus ample connaissance.

PIGEONS

→ **DENIS PICARD** Maire de Bois-de-Haye

Les toits du centre du village sont envahis depuis plusieurs années par des nuées de pigeons principalement en automne et en hiver.

Cela occasionne de nombreuses dégradations sur les toits des bâtiments ainsi que sur les sols autour. Les écoulements de gouttières de certains édifices sont bouchés par les déjections des volatiles. L'état des toitures est fortement impacté par les fientes.



À la suite de nombreuses plaintes d'habitants, et les pigeons ne faisant pas partie des espèces protégées, la commune a signé un marché avec une entreprise pour la capture de ces oiseaux.

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de nourrir les pigeons sous peine d'amendes.

Mobilisation eau non potable Incident sur le réseau d'eau potable

→ **EMILIE DEMOULIN** Conseillère municipale

Cet été, informées par la CC2T responsable du réseau d'eau potable, la mairie a procédé dans l'urgence, avec la Saur et la CC2T, à une grande opération de porte à porte afin de prévenir chaque foyer du risque de contamination bactériologique de l'eau, la rendant impropre à la consommation.

Ainsi le 13 août en fin d'après-midi, les habitants ont été invités à aller chercher des bouteilles d'eau dans les mairies respectives de Velaine-en-Haye et Sexey-les-Bois pour parer à l'urgence, la commune ayant mis en place des créneaux d'ouverture exceptionnelle pour la distribution aux habitants.

Une purge du réseau, une opération de chloration et des analyses bactériologiques ont été réalisées en urgence pour évaluer les risques. Fort heureusement, les résultats ont levé le doute et la population a été informée dès le mardi 16 août que l'eau ne présentait plus aucun risque et qu'elle répondait aux normes de potabilité selon l'ARS (Agence Régionale de Santé).

LE SAVIEZ-VOUS?

→ **PASCAL HOULNÉ**

habitant de Bois-de-Haye et membre de l'USAN

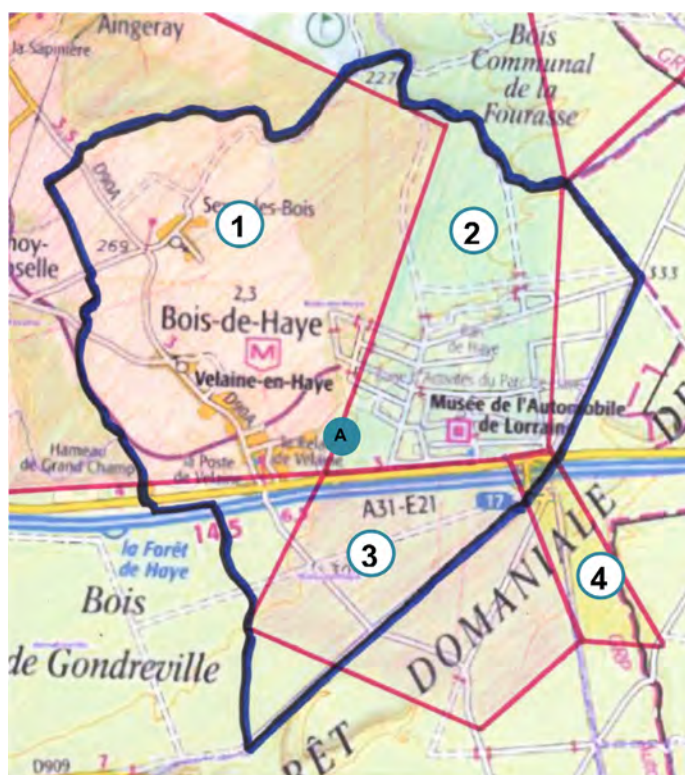
À Velaine-en-Haye, à proximité du croisement de la rue de la Taille Michaud et de la D400, une ancienne borne subsiste aux abords du bois communal.



Tous ceux qui empruntent régulièrement la route du Relais, en voiture, à vélo ou à pied l'ont forcément vue, sans pour autant en connaître l'origine.

Cette borne fait partie du patrimoine local. Elle marque un angle sommital des périmètres des anciennes concessions minières de Fontenoy et de Liverdun auxquelles il faut ajouter celles du Gros Charme et des Cinq Tranchées, chacune d'elles couvrant pour partie le sous-sol du territoire de Bois-de-Haye.

Eh oui, le sous-sol communal constitue une importante réserve de minerai de fer. Ses couches s'étagent sur une dizaine de mètres de hauteur et se situent selon les endroits à une profondeur moyenne de 70 à 90 mètres.



- 1 concession de Fontenoy
- 2 concession de Liverdun
- 3 concession du Gros Charme
- 4 concession des Cinq Tranchées

A Borne
B Borne

- » La concession de Fontenoy, d'une surface de 2437 ha a été octroyée en 1934.
- » La concession de Liverdun a été accordée en 1860 (421 ha) avec une extension en 1900 (600 ha).
- » La concession du Gros Charme a été accordée en 1937 (623 ha).
- » La concession des Cinq Tranchées a été accordée en 1922 (92 ha).

Ces quatre concessions sont une partie de l'ensemble minier de Maron-Val-de-Fer dont les entrées principales se situent à Neuves-Maisons et qui couvrait une superficie de 7500 ha sous le plateau de Haye à l'intérieur de la boucle de la Moselle.

À la fermeture de la mine en 1968, les avancées de l'exploitation n'avaient pas encore atteint ces concessions. Seule la très ancienne exploitation à partir de Liverdun a donné lieu à une galerie atteignant sur une faible distance la forêt située au nord-est du périmètre de Velaine-en-Haye.

Association des Anciens Combattants de Velaine-en-Haye (ACPG-CATM)

Marie-José Bouguerdj, Secrétaire

Le 23 février 2022 a eu lieu l'assemblée générale au cours de laquelle M. Bernard Oudot, Président, avait invité Mme Maryse Humbert, Présidente du Souvenir Français de Toul, et déléguée générale adjointe pour la Meurthe-et-Moselle qui a donné



les objectifs de cette association mémorielle : entretenir les tombes des soldats « morts pour la France », conserver la mémoire combattante, transmettre le souvenir du flambeau aux jeunes générations et subvention de 20% des voyages scolaires effectués dans un lieu de mémoire.

8 mai : commémoration patriotique avec les communes voisines et participation des enfants des écoles, remise de la médaille « Reconnaissance de la Nation » à M. Camille Bibaut, ancien maire et le 11 novembre lui a été remise de la médaille Croix du Combattant.

Pour cette année 2023, il est prévu outre la galette des rois et les cérémonies patriotiques, une journée festive (méchoui ou autre) le dimanche 23 juillet.

Association Une Oasis, Une Ecole

Rolande Bernat, Présidente

Depuis 15 ans, les réalisations de l'association répondent aux objectifs fixés dès 2007, scolarisation et aide locale dans la région de l'Adrar (Mauritanie).

Le projet 2022 a été financé dans sa totalité et réalisé suivant le calendrier préétabli.

- » Les rencontres avec les enfants du Centre d'enfants « Echaaba » et le personnel se sont déroulées dans une ambiance pleine de cris et de joie. Les 50 enfants de familles très démunies, âgés de 3 à 6 ans, curieux, espiègles, bénéficient d'une bonne prise en charge de la part du personnel.
- » Les bâtiments du poulailler sont construits, mais les fortes chaleurs sahariennes en ont retardé la mise en service. Elle est prévue fin novembre. Le bénéfice réalisé par la vente des volailles sera reversé au centre d'enfants.
- » L'association participe toujours avec les « Lueurs de l'Espoir » à la campagne de sensibilisation sur l'importance de la scolarisation des filles dans ce pays où l'école n'est pas obligatoire.
- » Nous poursuivons les échanges scolaires.
- » Participation avec Velaine en Haye, à « l'École des Champions » organisée par la CC2T.
- » Dans le cadre du GESCOD, le projet, ouverture sur une autre culture ici, là-bas, continue.

- » La vente de l'artisanat mauritanien permet de valoriser le travail des coopératives de femmes et représente pour l'association notre principale ressource financière.
- » Mr Taleb, notre partenaire mauritanien a pu cette année venir en France. Le 4 octobre il a rencontré Mr le Maire et découvert la médiathèque.

Nous renouvelons nos remerciements à Mr le Maire, les élus, les associations, les habitants de Bois-de-Haye qui nous apportent leur soutien indéfectible.



Association Trisomie 21 Meurthe-et-Moselle

Chantal Haven, Présidente

Dimanche 20 novembre, 9^{ème} journée de la trisomie 21.

Notre commune s'est associée largement à cet évènement en assurant l'opération petits-déjeuners à domicile.

Tout d'abord en mettant à disposition la maison des petites fêtes, et grâce à l'implication de nombreux bénévoles qui ont livré à domicile les commandes à Sexey-les-Bois pour 19 adultes et 8 enfants, sur Velaine-en-Haye 87 adultes et 16 enfants, et 23 personnes ont choisi la version conviviale petits-déjeuners à la salle des petites fêtes.



L'association trisomie 21 a livré cette année presque 2000 petits déjeuners, c'est une grosse organisation à laquelle sont associées les personnes avec trisomie 21 c'est elles qui assurent la veille la mise sous sachets,...

L'objectif de cette opération est financière, aide au financement du poste de sport et projet d'habitat inclusif, mais c'est aussi un moyen de faire connaître l'association.

Sans bénévoles, on ne pourrait pas assurer et je remercie toutes les personnes qui m'ont aidée cette année encore, qui se sont levées tôt le dimanche matin ainsi que la municipalité de Bois-de-Haye toujours partante pour nous aider.

Association Velainoise Activités Multiples

Christine Saez, Présidente

L'association AVAM propose toujours des activités et animations variées aux habitants de Bois-de-Haye.



Le nombre de participants reste constant dans la plupart des activités annuelles, ce qui prouve l'intérêt de celles-ci. Certaines sont tournées vers les activités physiques en salle comme la gymnastique, le Pilates, le stretching, le yoga, le tai-chi-chuan, ou en extérieur comme la marche ; d'autres vers les activités manuelles comme le patchwork et la couture et enfin d'autres vers la réflexion comme les jeux de société et les cours d'anglais.

Des animations ponctuelles ont également eu lieu comme la pièce de théâtre « Les filles de Simone » en mars qui a remporté un vif succès, un après-midi dansant, une marche familiale à Fresnes-au-Mont et les feux de la Saint-Jean avec un temps très favorable.

Maintenir ces activités nécessite un travail constant pour la recherche de nouveaux animateurs, de lieux plus adaptés comme la nouvelle salle des fêtes très appréciée pour accueillir différentes séances.

Je remercie à ce propos la municipalité qui met à disposition les différents locaux disponibles.

Nous participons également à d'autres événements en inter-associations ce qui permet de potentialiser les énergies. L'animation de Bois-de-Haye est l'affaire de tous, alors n'hésitez pas à venir apporter votre pierre à l'édifice.

Je souhaite à tous, adhérents, bénévoles et futurs participants une excellente année 2023.

Association pour la Promotion du Relais

Philippe Henrion, Président



L'APRV à 100% en 2022

Après les années Covid et une année 2021 de reprise, 2022 fut une année pleine et intense, l'APRV a montré qu'elle était de nouveau entièrement mobilisée.

La première d'entre elles fut la brocante, exposants et visiteurs étaient au rendez-vous, ensuite tout s'est enchaîné très vite. En octobre, notre fête, célébrée par un repas dansant, a permis à cent trente d'entre nous de passer une excellente soirée, suivie en novembre par la bourse aux jouets avec une salle comble et de nombreux acheteurs, pour se terminer en décembre par le weekend au profit du Téléthon avec l'organisation d'un loto, d'une marche et d'un mini marché de Noël, et enfin une sortie en Alsace avec visite de cave, repas, et marché de Noël à Colmar.

L'APRV c'est aussi un échange avec les habitants du relais, et une remontée des informations auprès de la mairie afin d'améliorer leur quotidien.

Le président de l'APRV et tous les membres du bureau vous souhaitent une très belle année 2023 avec beaucoup de joie et de bonheur.

Toutes les activités programmées ont été maintenues et réalisées avec succès.

Association Familles Rurales

Bertrand Lepoutère, Président

Une équipe de parents et d'animateurs qui ne cesse d'innover pour le bien-être des enfants.



Afin d'animer les temps périscolaires et impliquer de manière ludique les enfants autour d'activités l'équipe d'animation des p'tits loups a souhaité faire évoluer et moderniser son programme d'activités tout en gardant ce qui fonctionne très bien auprès des enfants comme des parents...petit tour d'horizon :

La traditionnelle fête de Saint-Nicolas

Désireux de perpétuer les traditions, les parents bénévoles de l'association familles rurales ont souhaité relancer cette année la fête de la Saint-Nicolas telle qu'elle se déroulait avant la crise sanitaire. Les enfants ont ainsi pu profiter de la venue de la Saint-Nicolas et de Père Fouettard dans les classes, venus récompenser les enfants sages fréquentant le périscolaire d'une brioche à son effigie. Le Saint Patron de la Lorraine attendait ensuite les enfants à la sortie de l'école pour effectuer une marche parsemée de bonbons derrière sa calèche conduite par Sylvain. Avec les frimas de l'hiver, les enfants ont pu se réchauffer ensuite à la salle des fêtes avec un bon chocolat chaud et un morceau de gâteau confectionné par les parents qui ont bien voulu contribuer à la réussite de cet après-midi féérique.

Vente de sapins de Noël

Pour la 3^{ème} année consécutive l'association familles rurales a procédé à la vente de sapins de Noël le samedi 3 décembre aux ateliers de services techniques. Pour celles et ceux qui ne pouvaient se déplacer, l'association proposait également la livraison et l'enlèvement des sapins qui provenaient d'un producteur

des Hautes-Vosges. Ce sont ainsi près de 61 Nordmann qui ont pu être vendus dont 13 livrés à domicile. A noter que les bénéfices de l'opération serviront à financer des activités au bénéfice des enfants

Le marché de Noël

Une première au sein de l'équipe. Un événement féérique pour les petits et les grands ou les créations et décorations de Noël mises en vente le 8 décembre au profit de l'association. Ce sont des réalisations faites avec l'aide des petites mains de nos lutins. C'est aussi l'occasion d'avoir un petit moment chaleureux autour d'un chocolat chaud et de musique de Noël.

Le printemps des p'tits loups

Prolongeant le succès des 6 dernières éditions, l'incontournable fête de printemps est d'ores et déjà en cours de préparation afin d'être au top le 12 mai 2023 sur le thème « des légendes »

L'équipe et les enfants préparent un spectacle cultissime qui saura ravir et époustoufler leurs proches. Chants, danses et costumes sont comme chaque année au programme ainsi qu'un moment convivial pour permettre de se retrouver...sans contraintes sanitaires !

L'athlétic p'tits loups

Cette rencontre pour petits et grands viendra clôturer l'année scolaire. Toujours un grand moment de partage et de convivialité autour du sport et du challenge. Enfants et parents sont conviés afin de pouvoir profiter de cet événement sportif qui aura lieu le 30 juin 2023.

Association Sportive de Velaine-en-Haye

Arnaud Demoulin, Président

Avec 192 licenciés et adhérents l'ASVH bat encore cette année son record de membres de l'association.

Afin d'accompagner au mieux tout ce petit monde, le club peut désormais compter sur trois services civiques, et nos célèbres éducateurs et coaches.

Nos babyclass, au travers de déplacements ludiques adaptés aux capacités et à la sensibilité des plus jeunes (ouvert dès la scolarisation de l'enfant), permettent à nos adhérents de développer leurs compétences psychomotrices et leur autonomie ainsi que de favoriser leur épanouissement corporel. Les séances encadrées par un éducateur de métier, accueillent des enfants qui réalisent plus de 50 km pour la qualité de notre encadrement. Une réelle fierté.

Dans les catégories jeunes, nous travaillons toujours sur deux aspects.

Le sportif : nos enfants évoluent et enchainent les bons résultats.

La citoyenneté : nous sommes toujours une référence départementale et régionale dans ce domaine.

Une petite ombre au tableau : les effectifs de la tranche d'âge 11 à 14 ans, nous sommes actuellement à la recherche de nouveaux licenciés pour renforcer l'effectif u13 ainsi que l'effectif de la toute nouvelle équipe u15.

Pour le foot sénior, une deuxième équipe a été créée et notre équipe fanion est actuellement seconde du championnat laissant espérer une montée en D2.

Nos vétérans subissent un défaut de joueurs avec un effectif juste limite, nous sommes à la recherche de joueurs de plus de 35 ans, mais ne subissent pas sur le terrain.

Enfin notre équipe sénior féminine, les galactiques sont désormais 24 joueuses, un vrai plaisir de découvrir le foot féminin avec elles.



Snap Dance

Christophe Kaci, responsable de la section

Snap dance by Kry's une association toujours en action, en plein développement !

À la rentrée, elle a créé de nouveau cours : Initiation à la danse pour les 5-7 ans et Hip-Hop Adultes pour les 16 et plus, se rattachant au cours déjà mis en place depuis 3 ans : Hip-hop enfants et ados. L'association a pour but de renouveler chaque saison, un spectacle de fin d'année... Pour cette nouvelle saison, il aura lieu le Samedi 17 juin 2023 à partir de 20h à la salle des Fêtes de Velaine-en-Haye.

Après son spectacle « Prédiction » l'an dernier qui a connu un franc succès auprès des adhérents et leurs proches, cette année son gala sera « Dans une autre dimension. »



Association Sportive et Culturelle de Velaine-en-Haye

Roda Bounaceur, Président

Signe que le sport est important et qu'il se porte bien à Velaine-en-Haye, l'Association Sportive et Culturelle de Velaine propose aux Velainois de nombreuses activités tout le long de la semaine :

- » La section des jeunes et moins jeunes passionnés de Jujitsu Brésilien ont toujours une part active dans la vie de l'association.
- » La section Danse qui rassemble enfants et adultes.
- » Le Judo qui permet à plus d'une trentaine de jeunes de découvrir ou d'approfondir la maîtrise de ce sport de combat qui possède un code moral fort.
- » La section karaté qui peut être fière de ses résultats. La section accueille grands et petits, débutants et plus expérimentés : nous avons une douzaine de gamins et quinzaine d'adultes. Les gamins samedi 11h-12h. Les adultes jeudi 19h30-21h et samedi 9h30-11h pour le karaté traditionnel et de 11h-12h pour le karaté défense.
- » La section musculation-fitness propose des cours de step, renforcement musculaire et fitness ainsi qu'un accès libre simultanément aux heures de cours à une salle de musculation très bien équipée.
- » La section de tennis de table rassemble de nombreux membres qui pratiquent ce sport en loisirs.

Foyer rural

Geneviève Bringuier, Secrétaire



2022, l'année de la véritable reprise

Les temps forts de cette année après la parenthèse de la pandémie : en **avril**, une soirée théâtre avec la troupe des amateurs du Théâtre de Cristal ; en **mai**, deux équipes au volant de la Masse'Haye et de la Ricard ont porté les couleurs du Foyer rural de Sexey-les-bois à Pédal'Haye, la course de voitures à pédales organisée à Essey-et-Maizerais ; le 57^{ème} rallye est parti sur les routes du pays de Pont-à-Mousson ; en **juin**, le repas des voisins les a rassemblés sous les platanes de la cour de l'école ; le grand retour (très demandé) de la buvette, à l'heure de l'apéritif, et tous les derniers

dimanches de chaque mois ; la soirée du **13 juillet** (la commune de Bois-de-Haye a financé le feu d'artifice, très applaudi) : grillades, frites, desserts, foule attablée sous les chapiteaux et les saules de la rue de la Commanderie ; la balade d'automne en **septembre** : 13 km à pied en famille autour du village de Sexey-les-bois, casse-croûte à mi-chemin, jambons à la broche à l'arrivée ; en **novembre**, une soirée choucroute ; début **décembre**, le repas des plus de 60 ans adhérents et la visite de saint Nicolas ; toutes les semaines, relaxation, cours d'anglais pour enfants et adultes et jeudis après-midi (ouverts à tous) consacrés au scrabble.



VIVRE ENSEMBLE : RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES DE CIVISME

Bruit : choisir le bon moment, c'est moins déranger !



Les nuisances sonores (travaux de bricolage ou jardinage, musique, fêtes, équipements fixes...) peuvent devenir des troubles à la santé publique et impacter la qualité de vie de chacun lorsqu'ils sont répétitifs, intenses ou qu'ils durent dans le temps. Nous vous remercions d'accorder la plus grande attention au respect de la tranquillité de chacun. Ainsi, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers doivent être effectués uniquement :

- » Les jours ouvrables de 8h à 20h,
- » Les samedis de 9h à 12h et 15h à 19h,
- » Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Radars pédagogiques :

Notre commune est équipée de six radars pédagogiques installés à des endroits particulièrement sensibles (écoles) et où les excès de vitesse sont fréquents.

La principale fonction de ces radars n'est pas de sanctionner les conducteurs en situation d'excès de vitesse mais de les inciter à ralentir en cas de dépassement de la limite de vitesse autorisée. De nombreux excès de vitesse ont été relevés... Alors levez le pied !

Stationnement

Il est impératif de stationner vos véhicules sur vos propriétés ou sur les nombreuses places de parking prévues à cet effet.

Les piétons doivent pouvoir circuler librement sur les trottoirs de notre commune et le passage des véhicules de secours doit pouvoir se faire sans encombre.

Une attention particulière doit être accordée au stationnement aux abords des écoles. Ne stationnez pas, en double file, dans les voies de circulation, sur les trottoirs ou sur les passages piétons.

Laissez libre les places pour les personnes à mobilité réduite, nous constatons avec regret que des véhicules stationnent sur les places de parking attribuées aux personnes porteuses d'un handicap. Redoublez de vigilance en manœuvrant avec votre véhicule. Ne soyez pas trop pressés, ne prenez pas de libertés avec le Code de la route en oubliant les règles élémentaires. Déposer ou chercher votre enfant à l'école ne doit pas se faire au détriment de la sécurité des autres enfants !

Respectez le sens de circulation du parking derrière les ateliers municipaux, adaptez votre vitesse et respectez les accès pompiers.

Les écoles sont des lieux de citoyenneté, ne commettez pas d'incivilités, respectez le Code de la route, soyez exemplaires, vos enfants vous remercieront !

Déjections canines

Nous vous rappelons que la commune est équipée de canisacs. Nous vous prions de ramasser les déjections de vos animaux, sur les trottoirs ainsi que les pelouses et espaces verts, et de les mettre dans une/votre poubelle.

Nous vous remercions de ne prendre qu'un seul sac quand vous vous servez à un distributeur.

Aboiements



Aboyer est certes un comportement normal pour un chien, mais les aboiements continus intempestifs, prolongés, ne constituent plus un inconvénient normal de voisinage mais un trouble anormal et une nuisance.

La loi ne pénalise pas directement les aboiements de chiens, mais sanctionne par contre les propriétaires ou possesseurs d'animaux qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage (amende de 3^e classe allant jusqu'à 450 €).

Si les aboiements des chiens sont provoqués par les maîtres de ceux-ci, en vue de troubler la tranquillité d'autrui, ce comportement peut être puni d'un an d'emprisonnement et de 1500 € d'amende.

Nous vous rappelons que vos chiens doivent être tenus en laisse.

Pigeons et animaux errants

Il est interdit par la loi de nourrir les animaux errants, tels que les pigeons ou les chats. Leur prolifération peut engendrer des problèmes sanitaires comme la propagation de maladies transmissibles à l'homme et de nombreux désagréments en matière de propreté et d'hygiène. En cas de non-respect de la loi, l'amende encourue s'élève à 450 €.

Respectez l'environnement

Notre commune est desservie par une déchèterie (à Fontenoy-sur-Moselle), une déchèterie verte (rue des 7 lieues) et plusieurs conteneurs à recyclage du verre et du papier répartis à différents endroits.

Le dépôt sauvage d'ordures ménagères, de débris et de déchets verts est interdit ! Chaque dépôt doit se faire impérativement sur ces plateformes et non pas dans la nature. Pour les déchets verts, ne les brûlez pas, ils peuvent être compostés. Protéger l'environnement est essentiel !

Sécurité à vélo : VOIR et être VU

Tout au long de l'année, la sécurité à vélo est primordiale. Le port du casque est essentiel mais ce n'est pas le seul dispositif de protection. L'éclairage, la signalisation et le respect du code de la route sont tout autant importants. Pour rouler en sécurité, il faut VOIR et être VU et ne pas rouler à contre-sens ou sur les trottoirs.

Bien d'autres règles de civisme font appel au bon sens de chacun



Collecte des ordures ménagères

Il est recommandé de sortir les poubelles au plus tôt la veille de la collecte après 18h et de les rentrer ensuite le plus rapidement possible.



Entretien des jardins

Il est souhaitable que les jardins soient régulièrement entretenus afin d'éviter la propagation des ronces et graminées aux propriétés voisines.



Mettre son nom sur la boîte aux lettres

Afin que nos agents municipaux puissent facilement déposer courriers et informations diverses, il est nécessaire que les noms apparaissent clairement sur les boîtes aux lettres.



Entretien des trottoirs

Le dégagement des feuilles mortes et de la neige en attendant le passage des services municipaux est conseillé. La collectivité ne peut pas intervenir dans tous les quartiers en même temps. Pensez au bien-être et à la sécurité de tous !



Rappel, en cas de neige

Vous devez déblayer la neige et le verglas devant chez vous, répandre du sel sur toute la longueur de votre propriété et sur une largeur d'environ 1,5 mètre.

30

Limitation de vitesse

Pour le bien et la sécurité de tous, merci de respecter les limitations de vitesse.

REPAIR CAFÉ

À l'initiative de la CCTT, une première manifestation a été organisée le 17 septembre, en partenariat avec l'association Ecogestes. Les habitants ont pu apporter divers produits afin de détecter le problème à l'origine de la panne. Même très ancien un appareil peut être réparable dans la mesure où l'on peut se procurer la pièce détachée nécessaire.



Avec le soutien d'une association, en l'occurrence l'AVAM, il est prévu d'organiser une fois par trimestre cette manifestation. Le but est de limiter nos déchets dans une démarche d'économie circulaire.

PLAN CLIMAT ENERGIE AIR DU TERRITOIRE

En vigueur depuis 2016, le PCAET intègre dorénavant la qualité de l'air dans ses prérogatives. Obligatoire pour toute interco de plus de 20 000 habitants, il a pour but de mettre en œuvre les objectifs internationaux, européens et nationaux en ce qui concerne le climat, l'énergie et la qualité de l'air.

Il doit définir des objectifs pour atténuer les effets du changement climatique et le combattre en proposant des actions pour développer les énergies renouvelables, réduire les émissions de gaz à effet de serre et limiter la consommation.

Le PCAET doit être construit par tous les acteurs du territoire, collectivités, acteurs économiques, entreprises, associations et bien sûr par les habitants.

Dans l'avenir chaque décision politique ou économique se doit de passer par le filtre « climat » afin d'assurer une cohérence globale des actions menées.

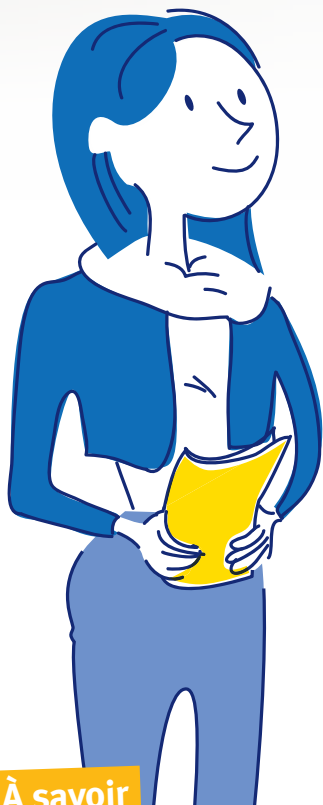
Votre contact

Communauté de Communes Terres Toulaises

CS 40 325 Ecrouves - 54 201 Toul Cedex - 03 83 43 23 76

contact@terrestouloises.com - www.terrestouloises.com

En 2023, le tri et la collecte de nos déchets évoluent



À partir du 1^{er} janvier 2023, pour l'ensemble des communes Terres Toulouses, le tri des déchets recyclables évolue : d'un côté papiers, journaux, cartons et cartonnettes, de l'autre, le reste des emballages. S'adaptant aux pratiques existantes, la collecte des ordures ménagères résiduelles en porte-à-porte aura lieu désormais une semaine sur deux.

L'engagement du territoire pour la réduction des déchets ne date pas d'hier. Depuis une dizaine d'années déjà, notre facture individuelle tient compte de la quantité de déchets produite par notre foyer. Depuis 2010, grâce aux efforts de tous, le volume d'ordures ménagères par habitant du territoire a diminué de 41 %* et 82 % des foyers ne sortent plus leur bac que tous les 15 jours.

Continuons ensemble

Aujourd'hui l'urgence écologique, la hausse des prix de l'énergie et l'augmentation des coûts de traitements des déchets imposés aux collectivités nous confirment que cette voie est la bonne. Nous devons donc poursuivre notre mobilisation. Comment ? En ajustant notre manière de trier les recyclables et en adaptant la fréquence des collectes aux pratiques du territoire.

Un geste simple et efficace

En triant à part papiers, journaux, cartons et cartonnettes, ces derniers ne seront pas souillés par d'autres déchets. Leur recyclage sera donc plus facile et de meilleure qualité.

* Par habitant : 162 kg par an en 2021 contre 277 kg par an en 2010.

À savoir

■ Un flyer spécifique à la situation de votre commune a été distribué dans votre boîte aux lettres.

> Téléchargeable sur www.terrestouloises.com
> Disponible sur demande au 03 83 43 23 76

■ Besoin d'adapter le volume de votre bac d'ordures ménagères ?

> Contactez le 03 83 43 23 76 (un changement gratuit par an et par foyer)

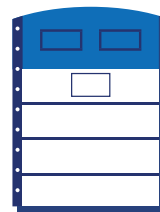
Sac jaunes

Emballages et flacons plastiques, briques alimentaires, sacs, sachets et films plastiques, pots, boîtes et barquettes, emballages métalliques et aluminium.

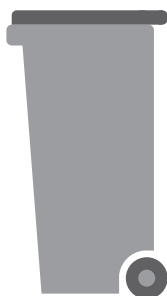


Conteneur bleu

Papiers, journaux, cartonnettes et cartons découpés en morceaux de moins de 40 centimètres.



Bac d'ordures ménagères en porte-à-porte



1 semaine sur deux

Conteneur verre

Pour le verre, rien ne change. Il reste à déposer dans les conteneurs dédiés.





à partir du 1^{er} janvier 2023 à Bois-de-Haye

Ordures ménagères en porte-à-porte : On change de rythme

Collecte une semaine sur deux : **MARDI – SEMAINES IMPAIRES**



Calendrier des collectes 2023

- Mardis 3, 17 et 31 janvier
- Mardis 14 et 28 février
- Mardis 14 et 28 mars
- Mardis 11 et 25 avril
- Mardis 9 et 23 mai
- Mardis 6 et 20 juin
- Mardis 4 et 18 juillet
- Mardi 1^{er}, samedi 19 et mardi 29 août
- Mardis 12 et 26 septembre
- Mardis 10 et 24 octobre
- Mardis 7 et 21 novembre
- Mardis 5 et 19 décembre

Attention, en cas de jour férié la collecte est reportée au samedi suivant.



Téléchargez l'application Intramuros et consultez le calendrier des collectes à tout moment (pour vous aider à prendre le rythme, des notifications seront envoyées les deux premiers mois).

Vous souhaitez adapter le volume de votre bac : **1 changement gratuit par an et par foyer.**

Recyclables : On sépare



Désormais, cartons et cartonnettes doivent être déposés dans le conteneur bleu. Ils ne doivent plus être placés dans le sac jaune.

Emballages

(vides, non lavés et non imbriqués) :
dans le sac jaune,
collecte chaque semaine **le vendredi**

(Sauf jour férié : collecte du 14 juillet reportée au samedi 15 juillet)

Sacs jaunes disponibles sur demande en mairie

Emballages et flaconnage plastiques, briques alimentaires, sacs, sachets, filets, films plastiques, pots, boîtes et barquettes, emballages métal et aluminium

Papiers, cartons et cartonnettes : au conteneur bleu

Papiers, journaux, magazines, revues, cartonnettes et cartons bruns (découpés en morceaux de moins de 40 cm).



Un doute sur un emballage ?
www.triercestdonner.fr/guide-du-tri



Communauté de communes
Terres Toulaises

Rue du Mémorial du Génie
CS 40 325 Écrouves
54 201 Toul CEDEX

03 83 43 23 76
dechets@terrestouloises.com
www.terrestouloises.com

de déchets

+ de tri



Tri/réduction des déchets, continuons ensemble !



Poste
Gondreville

*La Poste la plus proche
est celle de Gondreville.*

Horaires d'ouverture :

- » les lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
- » le samedi de 9h30 à 12h

PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE BOIS-DE-HAYE

Médecins

- » Dr Christian BOSZCZUK
98 chemin de la Poste
Tél : 03 83 23 23 20
- » Dr Séverine VALENTIN
98 chemin de la Poste
Tél : 03 83 49 32 24

Kinésithérapeutes

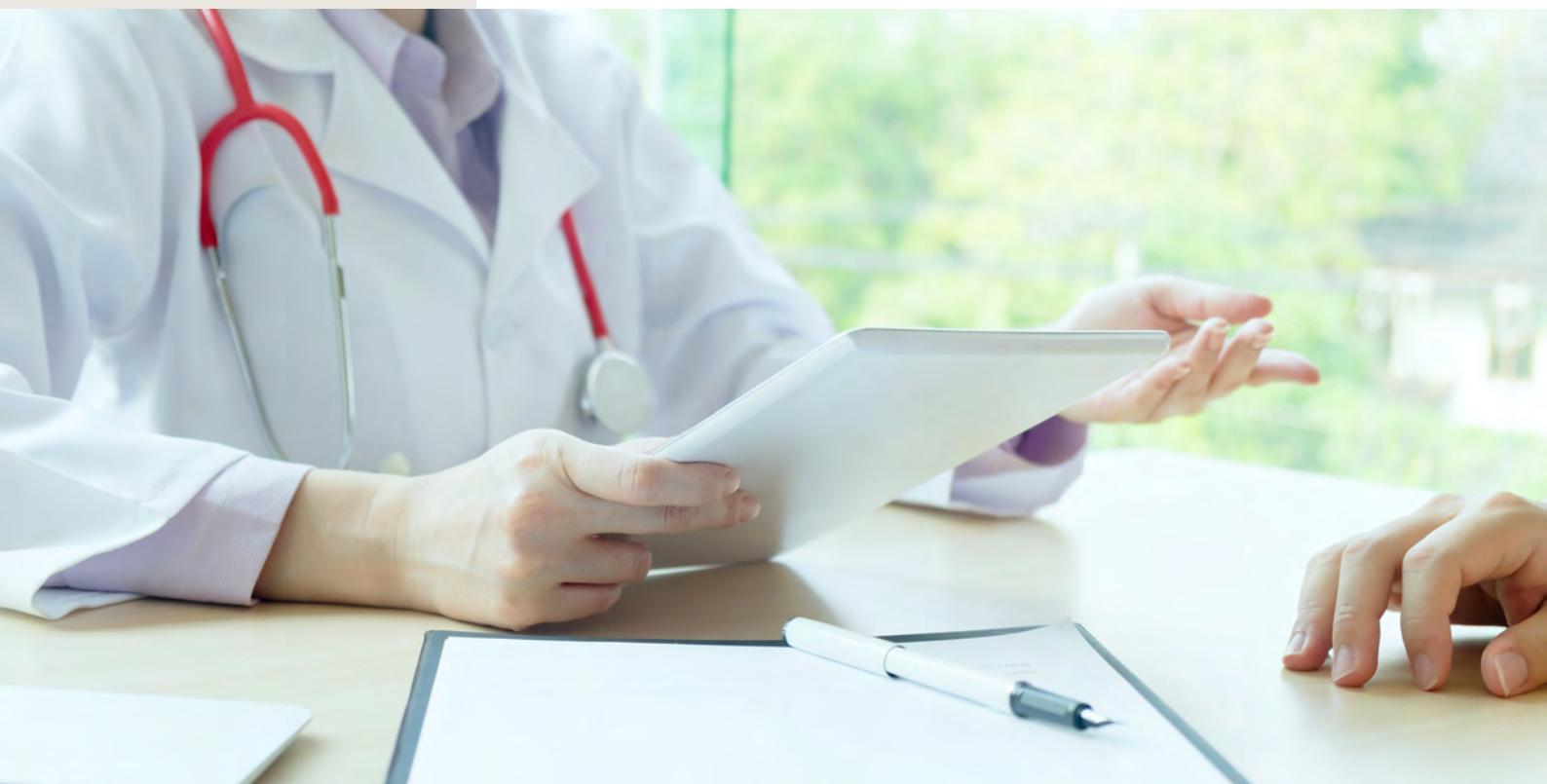
- » Madame Dominique BARBIER
2 rue Herbue Chalin
Tél : 03 83 24 36 88
- » Monsieur Alain BOSZCZUK
98 chemin de la Poste
Tél : 03 83 24 80 62

Cabinet d'Infirmières

- » Madame A-L. BRESLAUER
5 route de Nancy
Tél : 03 83 23 85 26
- » Madame Nathalie LARTILLOT
5 route de Nancy
Tél : 03 83 23 85 26

Chirurgiens-dentistes

- » Dr Julie FOURREL
Lotissement de Préville
Tél : 03 83 23 29 37
- » Dr Jean-Yves RAGUIN
Lotissement de Préville
Tél : 03 83 23 29 37



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



Recensement

Sont concernés tous les jeunes qui viennent d'avoir 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie pour se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de leur anniversaire.

En cas d'oubli, il est toujours possible de régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Pièces à fournir :

- » une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (CNI ou passeport),
- » un livret de famille à jour,
- » un justificatif de domicile.



Carte d'identité et passeport

Désormais vous avez la possibilité de faire vos pré-demandes sur www.passeport.ants.gouv.fr.

La création et le renouvellement de carte d'identité se font dans les mairies équipées de dispositif de recueil [ex : Toul, Laxou, Nancy, Vandœuvre-lès-Nancy...].

Pour faciliter les démarches, des formulaires sont disponibles en mairie.

La création et le renouvellement de passeport se font en mairie de Toul sur rendez-vous. Pour faciliter les démarches, des formulaires sont disponibles en mairie.

Nouveauté

Face à la forte affluence des demandes et aux difficultés des usagers pour obtenir des dates de rendez-vous pour les cartes d'identité et les passeports, l'ANTS a créé un site internet <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/> permettant de visualiser et de prendre rendez-vous en quelques clics auprès des mairies référencées.



Contact

Mairie de Bois-de-Haye

3 rue de l'Église
Velaine-en-Haye
54840 Bois-de-Haye
Tél : 03 83 23 21 58
Fax : 03 83 23 32 89
mairie@bois-de-haye.fr
www.bois-de-haye.fr

Nouveaux horaires à partir du 1^{er} février

Lundi, mardi et vendredi
de 8h30 à 11h30
et de 13h30 à 16h30
Mercredi et jeudi de 8h30 à 11h30
Deux samedis par mois
de 8h30 à 11h30

Mairie déléguée de Sexey-les-Bois

50 Grande Rue
Sexey-les-Bois
54840 Bois-de-Haye

Horaires

Le mardi et le vendredi
de 17h à 18h

—

Communauté de Communes Terres Touloises - CC2T

Rue du Mémorial du Génie
CS 40325 Ecrouves
54201 Toul Cedex
Tél : 03 83 43 23 76
contact@terrestouloises.com



*Tenez-vous informés des
manifestations programmées
sur la commune en vous
inscrivant à la newsletter !*

Newsletter

*Vous êtes actuellement
604 abonnés à notre
newsletter*

Si vous souhaitez vous inscrire :

- » Rendez-vous sur notre site internet www.bois-de-haye.fr,
- » Ou retournez-nous le bulletin ci-dessous.

BULLETIN D'INSCRIPTION - NEWSLETTER

Madame / Monsieur

Habitant Bois-de-Haye / Autre

Adresse mail

Autorise la mairie de Bois-de-Haye à utiliser mon adresse mail
pour la diffusion de la Newsletter communale.

En renseignant votre adresse mail, vous acceptez de recevoir nos dernières informations par courriers électroniques.
Vous pouvez vous désinscrire à tout moment à l'aide du lien de désinscription dans les newsletters ou en nous contactant
à l'adresse mairie@bois-de-haye.fr.

